



Bureau du
président d'élection

CARTE DE RAPPEL

Élections municipales du 2 novembre 2025

À :

Votre section
de vote :

Votre arrondissement :

Votre district :

Vote le jour du scrutin :

Dimanche 2 novembre 2025, de 10 h à 20 h

Endroit de vote le jour du scrutin :

Cette carte n'est pas une pièce d'identité et n'est pas obligatoire pour voter. Il est néanmoins suggéré de l'apporter avec vous car elle permet d'accélérer le vote.

Pour le vote par anticipation,
voir les informations au verso.



Pour voter, apportez l'une des pièces d'identité suivantes :

- Carte d'assurance maladie du Québec
- Permis de conduire du Québec
- Passeport canadien
- Certificat de statut Indien
- Carte d'identité des Forces canadiennes

Vote par anticipation :

Dimanche 26 octobre 2025, de 12 h à 20 h

Lors du vote, vous recevrez deux bulletins de vote :

- Un pour le poste de maire
- Un pour le poste de conseiller

Endroit de vote par anticipation :



Renseignements : ville.quebec.qc.ca/elections ou composez le 311